

Le 11 février 2022

Madame la Présidente de la Communauté  
de Communes Xaintrie-Val'Dordogne  
Avenue du 8 mai 45  
BP51  
19400 Argentat-sur-Dordogne

Objet: Suite échange courriers 15/12/2021 et 17/01/2022

Madame la Présidente,

Nous vous remercions pour votre courrier de réponse en date du 17 janvier 2022.

Nous nous permettons de vous solliciter à nouveau.

Dans notre courrier du 15 décembre 2021, nous avons écrit concernant la phase 1 de l'étude « *le rendu définitif de la phase 1 n'a toujours pas été communiqué à l'ensemble des maîtres d'ouvrage compétents et ne nous permet pas d'avoir une approche globale et systémique des diverses problématiques du territoire* ».

Votre réponse n'apporte pas d'éléments nouveaux par rapport à ce constat.

Nous vous demandons donc de bien vouloir faire le nécessaire auprès du bureau d'étude pour que chaque commune de notre communauté XVD soit destinataire du rendu définitif de la phase 1 sous forme d'un même document synthétique et d'annexes chiffrées commune par commune. C'est la condition nécessaire pour que nous ayons une vision partagée des problématiques qui se posent à notre territoire.

D'autre part nous avons appris qu'en réunion de bureau, il avait été évoqué la possibilité de recourir à des hydrogéologues indépendants pour confirmer ou non la présence de ressources souterraines. Nous exprimons le souhait d'être destinataires de plus de précisions concernant cette intention.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les Maires\*



Christian PAIR,  
Maire de St-Martin-la-Méanne

\* des communes de Camps-St-Mathurin-Léobazel / Goulles / Hautefage / La Chapelle-St-Géraud / Mercoeur / Monceaux / Reygades / Sexcles / St-Cirgues-la-Loutre / St-Hilaire-Taurieux / St-Julien-le-Pèlerin / St-Martial-Entraygues / St-Martin-la-Méanne.